

Montréal, le 30 juin 2016

Objet : Changement de nom du Bureau de décision et de révision

Madame, Monsieur,

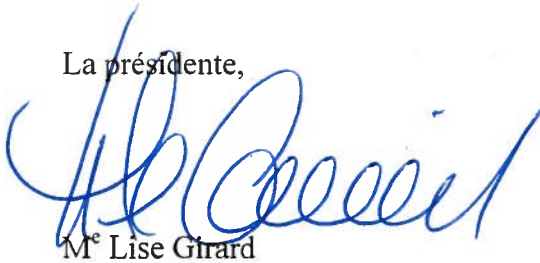
La présente est pour vous informer que selon la *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 26 mars 2015* (L.Q. 2016, chapitre 7), le Bureau de décision et de révision changera de nom à compter du 18 juillet 2016 pour le « Tribunal administratif des marchés financiers ». De même, l'acronyme « TMF » pourra désigner le Tribunal.

De plus, à compter du 18 juillet prochain, vous pourrez accéder au site Web du Tribunal à l'adresse suivante : www.tmf.gouv.qc.ca.

Si de plus amples renseignements s'avèrent nécessaires, veuillez communiquer avec M^{me} Chantal Lalonde, directrice de l'administration au 514 873-2211, poste 231.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La présidente,



M^{me} Lise Girard